

# Master en gestion de production

|   |                           |                           |
|---|---------------------------|---------------------------|
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS |                           |                           |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 46                                 | Fax : +32 (0) 65 40 41 56 | Mail : tech.mons@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE PR405 Gestion de production I                           |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | TEPR1M05                                | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | XIPM1050                                |                 |             |
| Bloc   | 1M                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 6 C                                     | Volume horaire  | 56 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Karl COLIN</b> (karl.colin@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60                                      |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | master / niveau 7 du CFC                |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectifs d'aborder les concepts de base de gestion de production d'un point de vue opérationnel, organisationnel et financier

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**

- 2.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public

Compétence 3 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 3.1 Organiser son temps, respecter les délais
- 3.2 S'auto évaluer
- 3.5 Travailler en équipe

Compétence 4 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**

- 4.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 4.5 Effectuer des choix appropriés en ayant examiné la situation sous tous ses aspects.

Compétence 5 **Piloter et améliorer un système de production**

- 5.1 Modéliser et dimensionner les flux de production
- 5.2 Proposer et exécuter des améliorations techniques et technologiques relatives aux processus de production
- 5.3 Gérer la mise en place et le suivi des équipements techniques et des outils logiciels relatifs aux processus de production
- 5.4 Effectuer des tests, des contrôles et réglages

Compétence 8 **Œuvrer au développement durable**

- 8.2 Optimiser la gestion des ressources (eau, matières premières, ...)

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant devra être capable d'identifier les différentes étapes de la mise en place d'une gestion de production dans une entreprise industrielle, accompagner la mise en oeuvre d'un système de production et savoir optimiser ses ressources.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR1M05A Gestion de production I

56 h / 6 C

### **Contenu**

Définition et concepts de base

Les Concepts fondamentaux

Introduction aux méthodes prévisionnelles

Politique de gestion des stocks et techniques d'approvisionnement

Techniques de planification et de pilotage des flux

### **Démarches d'apprentissage**

Apports théoriques et étude de cas pratiques (business case)

Certaines parties du cours seront données en anglais.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

**Néant**

### **Sources et références**

Management Industriel et Logistique, Concevoir et piloter la Supply Chain 6ème édition; G.Baglin, O.Bruehl, L.Kerbache,J.Nehme, C.Vandelft - Economica; 2013

Gestion de production, les fondamentaux et les bonnes pratiques 5ème édition; M.Pillet,C.Martin-Bonnefous, P.Bonnefous,A.Courtois; Eyrolle; 2011

Key Concept in Operation Management; M.Laseure; Sage; 2010

Operations Management in context 2d édition; F.Rowbotham, L.Galloway,M.Azhashemi; Elsevier; 2007

Gestion de la production et des flux 3ème édition; Vincent Giard; Economica; 2003

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports et exercices

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

**Note finale = (Moyenne (A + B)) x Cp**

A= Evaluation continue (non récupérable au Q3)

B = Travail d'évaluation personnel .

Cp : coefficient individuel de participation et de présences qui peut varier de 0.4 à 1.1

Pour le Q3 seule la cote B est récupérable sous forme d'un examen écrit.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |    |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %  |
| production journalière |           |   | Evc + Trv | 100 |           |    |
| Période d'évaluation   |           |   |           |     | Exe       | 50 |

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de PP sera attribuée à cette partie d'évaluation. Si l'étudiant remet un certificat de maladie, il devra suivre la procédure prévue à cet effet dans le règlement général des études.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).